

<https://www.ville-gentilly.fr/actualites/declaration-dimpots-en-ligne-de-laide-au-cyberespace>

Déclaration d'impôts en ligne : de l'aide au Cyberespace

Pas toujours simple de s'en sortir avec sa déclaration d'impôts en ligne ! Le Cyberespace peut vous accompagner pour tous les aspects techniques !

Pour déclarer vos impôts en ligne, munissez-vous de votre avis d'impôts, de votre dernière déclaration de revenus (une adresse mail sera également nécessaire), puis depuis votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone, rendez-vous sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/>

Si vous n'êtes pas à l'aise avec la technique, pas de panique, le Cyberespace peut vous accompagner ! Contactez l'animatrice pour savoir comment procéder.

Cyberespace

15 rue du Président Wilson
94250 Gentilly
France

[01 45 36 66 82](tel:0145366682)
cyberespace@ville-gentilly.fr

Le Cyberespace est temporairement fermé.
Publié le 07 février 2019